



Congrès PORTALIERS

PORTO – du 3 au 6 octobre 2024

INFORMATIONS ET CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

1- PRIX

Prix par personne pour un hébergement en chambre double, vol inclus au départ de Paris : **1 390 € TTC**

Assurance individuelle tous risques incluse (annulation, assistance, rapatriement & bagages).

En cas de chambre occupée à titre individuel, le supplément est de **240 € TTC** pour les 3 nuits.

2- INSCRIPTION

Deux manières possibles de s'inscrire :

- Inscription en ligne sur le site horizontal.onetec.fr
Vous recevez par e-mail une confirmation automatique et immédiate de votre inscription.
ou :
- Inscription avec bulletin papier (envoyé par courrier avec le programme du Congrès)
A transmettre à HORIZAL par courrier ou e-mail, voir les indications sur le bulletin d'inscription.
Nous vous transmettons une confirmation par e-mail à réception de votre inscription.

Nous vous remercions d'effectuer votre inscription avant le vendredi 5 juillet.

3- REGLEMENT

Règlement en deux fois selon les modalités suivantes :

- acompte de 30% à l'inscription (ou dans la semaine suivant votre inscription)
- solde à nous faire parvenir pour le 5 septembre 2024.

Le paiement peut s'effectuer :

- par virement (RIB HORIZAL transmis par courrier avec le programme du Congrès et également disponible sur l'Extranet Portaliers, ainsi que sur le site d'inscription en ligne).
- par chèque au nom de HORIZAL, à envoyer à :
HORIZAL – Charlène GENEVAY - 174, route de Lyon - Domarin - 38300 Bourgoin-Jallieu

Une facture intitulée "Participation au Congrès des Portaliers®" vous sera envoyée début septembre 2024.

4- AVOIR DE 2%

Votre avoir de 2% : les Portaliers® inscrits au Congrès bénéficient d'un avoir correspondant à 2 % de leur CA H.T. réalisé en portails et garde-corps villa sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (sans plafond, mais limité au coût de l'inscription). L'avoir sera transmis en janvier 2025.

5- PRESTATIONS

Les prestations sont indiquées dans le descriptif du dépliant du voyage (envoyé par courrier, également disponible sur l'Extranet Portaliers et sur le site d'inscription en ligne), notamment :

Durée du séjour :	4 jours / 3 nuits
Dates :	Du 03 au 06 octobre 2024
Hébergement :	Hôtel Sheraton Porto Hotel & Spa *****
Formalités :	Pour les ressortissants français, passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité. <u>Attention, le Portugal ne reconnaît pas la prorogation automatique des cartes d'identité.</u>

6- GARANTIES

Le souscripteur bénéficiera des garanties suivantes :

- Le bénéfice d'une police d'assurance en responsabilité civile et professionnelle de l'agence de voyage ;
- Le bénéfice d'une garantie financière souscrite pour ce voyage auprès de l'A.P.S, garantie portant sur la totalité du prix du voyage et couvrant, en cas de défaillance de l'agence, le remboursement des paiements effectués ou la poursuite du voyage dans les conditions prévues ;
- Le bénéfice d'une assurance individuelle tous risques annulation, assistance, rapatriement, bagage et interruption de séjour (dans le cadre de la police d'assurance).
Contrat Tokyo Marine Voyage n°2205, garanties et conditions consultables sur l'Extranet Portaliers, ainsi que sur le site d'inscription en ligne.

7- ANNULATION

En cas d'annulation, il sera retenu par personne sur le prix du voyage :

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| - Annulation avant le 31 juillet 2024 | 70% de frais par personne |
| - Annulation après le 31 juillet 2024 | 100% de frais par personne |

8- SUIVI DU DOSSIER

SUIVI DU DOSSIER	
HORIZAL Charlène GENEVAY Tél : 04 74 93 96 51 Mail : charlenegenevay@horizal.com	Agence INVICTUS CORPORATE 226, boulevard Voltaire – 75011 PARIS Aude WAMPFLER (06.37.77.39.60) awampfler@invictus-corporate.com Thierry HERAUT (06.03.24.82.10) theraut@invictus-corporate.com

